

APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT INTERNE/EXTERNE D'UN.E CONSEILLER-ÈRE TECHNIQUE EN SYSTEMES D'INFORMATION DE SANTE POUR LE PROJET D'APPUI AU PROGRAMME FRONTALIER DE LA CEEAC DE LA DEUTSCHE GESELLSCHAFT FÜR INTERNATIONALE ZUSAMMENARBEIT (GIZ / APF - CEEAC) A LIBREVILLE.

A. Contexte

La coopération souvent faible entre les États africains dans la gestion de leurs frontières conduit régulièrement à des conflits et entrave l'intégration régionale. En créant des programmes frontaliers, l'Union Africaine et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) s'attaquent à ce problème. La pandémie de Covid-19 a entraîné la fermeture des frontières internationales et a révélé l'absence de normes communes pour la gestion des frontières et des procédures faibles pour le dépistage sanitaire dans la région. La nécessité de renforcer la coopération régionale et d'atténuer les effets négatifs de la COVID-19, est prise en compte par la stratégie régionale commune de la CEEAC de la riposte à la COVID-19. Dans le cadre du projet "Appui au Programme Frontières de la CEEAC", la GIZ – sur mandat du ministère fédéral allemand des Affaires Etrangères et de l'Union Européenne – conseille la CEEAC et ses États membres dans les domaines de la coopération transfrontalière, du renforcement des capacités et de la mise en œuvre des politiques régionales, bref de la "gouvernance frontalière". Un nouveau volet du projet accompagne la CEEAC pour améliorer la coopération de ses États membres en matière de santé publique aux frontières. Le projet est mis en œuvre dans les 11 pays d'Afrique Centrale.

Dans le cadre de ces activités, la GIZ/APF-CEEAC recherche un-e (01) Conseiller-ère technique en Système d'Information de Santé basé à Libreville.

B. Domaine de responsabilité

Le/la titulaire du poste est responsable des activités suivantes :

- Définir et implémenter les mesures nécessaires afin que *l'approche régionale (CEEAC) de la gestion harmonisée des frontières et de l'endiguement de la propagation à temps des épidémies (y compris le système de gestion des informations) soit traduit en directives de mise en œuvre et de formation des multiplicateurs de tous les États membres de la CEEAC.*
- Coordonner avec les Etats membres dans le cadre de la prise de décisions concernant l'introduction d'un système numérique pour la surveillance, l'analyse et la réponse aux épidémies transfrontalières (DHIS2, SORMAS ou système développé par Africa Center for Disease Control (CDC)) au niveau régional.
- Analyser le statu quo, les exigences du système, la conception de l'intégration des systèmes et la collaboration avec les acteurs des IT, en étroite coopération avec la Conseillère en Gouvernance de la Santé Publique Régionale.
- Concevoir les formations destinées aux utilisateurs et les multiplicateurs pour le déploiement et l'utilisation du système.

C. Attributions

Dans ce cadre, le/la titulaire du poste a les attributions suivantes :

1. Conception et conseil pour l'adoption d'un système d'information sur la santé publique

- Soutenir l'introduction d'un système numérique pour la surveillance des épidémies transfrontalières (systèmes de gestion et d'analyse des épidémies et de riposte) au niveau de la CEEAC et l'intégration des systèmes nationaux existants au niveau régional.
- Préparer un aperçu détaillé (état des lieux) des systèmes de surveillance numérique, des initiatives locales de suivi des maladies aux frontières, des plans d'intervention et des structures sanitaires existants dans les pays membres de la CEEAC, en faisant ressortir les besoins.
- Participer et conseiller le groupe technique des Points Focaux Santé Publique et le groupe technique des Points Focaux Frontières de la CEEAC sur la conception d'un système d'information sanitaire (SIS) régional, sur la base d'un système existant tel que SORMAS, DHIS2 ou un autre logiciel similaire.
- Concevoir une étude d'approche sur la manière dont le SIS peut être utilisé spécifiquement pour la gestion des frontières.
- Élaborer des Procédures Opérationnelles Standard (POS) pour la gestion de ce système de suivi des maladies aux frontières, en collaboration avec les partenaires nationaux et régionaux.
- Entreprendre des recherches sur les systèmes régionaux d'information sanitaire dans d'autres régions et fournir des rapports d'évaluation à la CEEAC.
- Élaborer des potentiels pour un système de riposte intégré aux pandémies au niveau régional (tel que SORMAS, DHIS2) et une architecture du système de base.
- Suivre la conception et la mise en œuvre de la plateforme continentale de partage de données pour les États membres en reliant les instituts de santé publique de chaque pays grâce à un réseau étendu géré par Africa CDC, et le développement du cadre de gouvernance institutionnelle transfrontalière en matière de santé pour l'initiative sur la santé numérique.
- Suivre les décisions du groupe de travail technique multisectoriel de Africa CDC sur les voyages en sécurité et la réouverture des frontières, concernant l'harmonisation des mesures alternatives pour permettre la reconnaissance mutuelle et la confiance aux informations partagées entre les États membres sur les voyageurs.
- Assurer la liaison avec Africa CDC de l'UA concernant son soutien aux États membres pour développer et établir des systèmes d'information et de technologie de haute qualité.
- Développer et coordonner la coopération technique et la coopération horizontale pour le développement et la mise en œuvre des systèmes d'information sur la santé (SIS).
- Sur demande, fournir des conseils techniques, stratégiques et une orientation programmatique pour le développement des systèmes nationaux d'information sur la santé (SIS).

- Élaborer des programmes/stratégies de coopération technique pour renforcer le développement des capacités nationales en matière de conception, de mise en œuvre, de suivi et de communication de la qualité et de l'exactitude (intégrité) des données et des sources d'information.
- Coordonner étroitement avec la CEEAC et la Banque Mondiale concernant le programme de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (REDISSE IV), qui est mis en œuvre conjointement avec des agences des Nations Unies (OMS, FAO, etc.).
- Coordonner étroitement avec le Centre Helmholtz pour les maladies infectieuses (HZI), qui a développé le système de gestion et d'analyse, de surveillance et de la réponse aux épidémies (SORMAS), déjà utilisé dans plusieurs pays et régions africains avec le soutien de la GIZ.
- Soutenir la formation par le biais de l'informatique telle que les systèmes d'information géographique, les domaines de réseau, les logiciels d'analyse et de gestion, et le matériel, y compris l'évaluation des besoins fonctionnels et la passation de marchés.

2. Attributions diverses et gestion du Projet

- Apporter un soutien au travail de relations publiques
- Apporter sa contribution à la planification, au suivi et au développement du Projet
- Soutenir le Projet dans les activités en cours et celles émergentes dans le domaine de la gouvernance des frontières et de la santé publique.
- Soutenir et initier des activités sur le respect des droits humains, le genre, la lutte contre la corruption, la protection des données, et d'autres sujets transversaux.
- Exécuter toute tâche qui lui est confiée dans la mise en œuvre du Projet d'Appui au Programme Frontière de la CEEAC.

D. Qualifications, compétences et expérience requises

Qualification

- Bac + 4 / 5 en Informatique, en Sciences de l'Information, en Informatique de la Santé ou équivalent
- Une qualification supplémentaire dans le domaine de la santé publique, épidémiologie, santé numérique (digital health) ou de la santé internationale est un atout.
- Bonne connaissance des systèmes de surveillance régionaux et nationaux en matière de santé humaine.
- La connaissance des systèmes intégrés de santé animale (one health) est un atout.
- La gestion des projets est un atout.

Expérience professionnelle

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la mise en œuvre de solutions technologiques de santé dans le cadre du développement international dans un pays en développement (DHIS2, iHRIS, CommCare, OpenLMIS, OpenHIE, SORMAS, etc.),
- Avoir une forte capacité de conception des systèmes dispersés, des bases de données

- Avoir une bonne expérience dans le renforcement des capacités.
- Etre capable de collaborer avec / superviser des cabinets informatiques sous-traitants et des prestataires de services de santé numérique.
- Avoir une expérience de travail avec une institution nationale de santé, une ONG ou une organisation internationale est un atout.

Autres connaissances/compétences

- Etre ouvert.e à l'apprentissage et à l'exploration de nouveaux domaines d'expertise.
- Avoir une connaissance pratique de l'utilisation des technologies informatiques.
- Avoir d'excellentes capacités de gestion, d'organisation et de communication.
- Aimer travailler au sein d'une équipe.
- Etre mobile : déplacements professionnels réguliers (à l'intérieur et à l'étranger), surtout entre Libreville (siège de la CEEAC) et Yaoundé (siège du projet).
- Avoir une parfaite maîtrise du Français.
- Avoir une bonne pratique de l'Anglais.

Date de disponibilité : 01.12.2021

Délai de recevabilité des dossiers de candidature : 25.10.2021

Période de contrat : CDD 2 ans renouvelables

Lieu d'affectation : Libreville

Classification interne du poste : Bande 4T / sous la supervision hiérarchique du Chef des composantes 1 & 2 du projet APF-CEEAC.

Composition (exigée) des dossiers de candidature : Lettre de motivation, CV (2 pages maxi) et 03 références professionnelles.

Dépôt des candidatures : Toutes les candidatures seront **uniquement** reçues sur notre site carrière, via la plateforme e-recruiting accessible à travers le lien : <https://gizkamerun.jobs.net>.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées!

NB : Le recrutement à la GIZ n'est soumis à aucuns frais, ni médiation. Toute information frauduleuse détectée donnera lieu à l'élimination de la candidature du processus de recrutement en cours et de ceux à venir. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Les dossiers non retenus seront détruits six mois après la date de publication.